

ASSOCIATION SASSAY LOISIRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AOÛT 2016

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

La réunion s'est tenue à 20h30 à la Sablière.
Est excusée Annick Alliot.

Ordre du jour

Informations diverses ;
Préparation de l'Assemblée générale : bilan comptable, calendrier des activités proposées.

Infos diverses

Pour la prochaine randonnée, prévoir un fléchage couleur dès la sortie du foyer.

Le calendrier des randonnées pour 2016 / 2017 a été reçu. Il est à noter que les randonnées qui auront lieu le même jour que celle de Sassay ne se situent pas très près géographiquement. Les informations communiquées pour nous sont exactes.

Un courrier de remerciement a été adressé par Benjamin Guy et sa maman pour l'aide financière apportée par l'Association à l'occasion de son déplacement à Vittel.

Les factures et les différents relevés sont transmis à Stéphanie Gaschet.

La société Imprinova a été sollicitée pour établir un devis pour la réalisation de banderoles.

Pour la confection des nouveaux maillots pour le tennis de table, une maquette est actuellement à l'épreuve. Il est envisagé une commande de 40 maillots pour commencer mais ils ne seront pas prêts pour la mi-septembre. Il reste à définir le prix de vente ou le montant de la caution qui seront demandés aux adhérents pongistes.

400 gobelets ont été commandés via le CDRP en vue de la prochaine randonnée.

Bilan comptable (voir le tableau en annexe)

Le Président, Laurent Pinault, remercie chaleureusement Stéphanie Gaschet pour le travail réalisé. Il a permis d'avoir aujourd'hui un état des comptes précis et équilibré.

Les comptes ont été clos au 31 juillet 2016.

L'activité "peinture avec professeur" est déficitaire car :
- il y a moins de participants, donc moins de cotisations ;

- le salaire horaire est passé de 14,85 € à 16,63 € ;
- il y a eu plus d'heures payées (car plus de cours donnés) ;
- en conséquence, plus de cotisation URSSAF à verser.

Il est décidé de poursuivre cette activité car les 7 adhérents actuels ont précisé qu'ils souhaitent continuer. Mais il ne serait pas possible à l'avenir d'avoir moins de participants. Le contrat avec le professeur est annuel et la signature doit avoir lieu mi-septembre. Pour réduire le déficit, il est possible aussi de limiter le nombre de séances à 30 environ.

L'activité "tennis de table" présente également un petit déficit lié à l'achat, cette année, de nouvelles tables aux normes "compétition". Mais cela compense le peu de dépenses des années précédentes et cet achat ne se renouvellera pas.

Le marché aux plantes a un solde positif mais en diminution par rapport à 2015 malgré une bonne affluence. Cela est dû à la diminution de certains prix, afin d'être compétitifs. Il est à noter que la facture pour la banderole n'a toujours pas été reçue et qu'elle reste donc à payer.

Calendrier des activités (voir en annexe)

Les jours et heures sont validés. Une seule modification apparaît dans les horaires de l'encadrement.

La diffusion de flyers A5 peut donc être réalisée par dépôt dans les boîtes à lettres de toute la commune.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été traité, le président déclare la réunion terminée.